

Information aux familles

Belle et bonne rentrée à tous les enfants ainsi qu'à tous les membres des équipes éducatives, enseignants, ATSEM qui accompagnent vos enfants tout au long de l'année scolaire.

Quelques informations concernant les différents services municipaux afin d'assurer leur bon déroulement :

- Les inscriptions au restaurant municipal et à l'accueil de loisirs se font via le service portail famille.
- Suite aux différents problèmes rencontrés l'année scolaire écoulée, nous avons pris la décision de changer de prestataire. Nous reviendrons vers vous pour vous informer des démarches à faire courant octobre.

En attendant, vous devez absolument mettre à jour votre compte famille, les fiches enfants, faire les modifications si besoin, les **VALIDER**.

- Vous devez communiquer votre quotient familial actualisé.

Le service périscolaire n'est pas une garderie, c'est un accueil de loisirs déclaré avec des taux d'encadrement à respecter en fonction des enfants présents et de leur âge. Nous vous demandons de respecter les dates d'inscription et de désinscription. Vous devez accompagner vos enfants et les remettre aux responsables du centre de loisirs. Merci de respecter les horaires.

Concernant les **Projets d'Accueil Individualisé (PAI)**, ils doivent être renouvelés et seront communiqués aux services enfance – jeunesse et au restaurant si votre enfant présente des allergies alimentaires ou autres.

Trop de vêtements d'enfants restent dans les couloirs, à l'Aventure, merci de les marquer au nom et prénom de votre enfant, vérifier les différents portants situés dans les différents locaux. Les vêtements non-récupérés seront donnés à une association.

Nous vous convions à une journée « PORTES OUVERTES » qui aura lieu le samedi 16 septembre de 10 h à 16h pour visiter le restaurant municipal.

Nous espérons que vos enfants profiteront pleinement de leur année scolaire.

Très cordialement

Jacky Lechâble
Maire

Sylviane Guillot
Adjointe enfance-Jeunesse